

APOTHÉOSE !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



Un gouvernement exsangue, évoquant des pistes pouvant (?) conduire à la réduction du déficit de la France (3 300 M€) » taxe sur certains animaux de compagnie, suppression d'un 2ème jour férié, réduire le remboursement des frais de soins/médicaments, des milliers de fonctionnaires mis sur la touche, taxes sur : le sucre/tabac/alcools, révision des tranches d'impositions, augmentation du nombre de jours de carence pour les arrêts de travail, nouveaux plan sur l'indemnisation du chômage, etc !

MédiaChartres constate, que malgré « **la mise au régime** » des collectivités locales, cela n'empêche en rien, les investissements somptuaires de la ville de Chartres et de son Agglomération. Rien ne semble pouvoir endiguer les pharaoniques projets du maire et président de l'agglomération ?



Les résidents sont excédés, par les désagréments au quotidien, même les plus indulgents et tolérants, commencent à s'agacer de la situation globale qui s'éternise !



Ils s'interrogent également, sur la provenance des financements et surtout... de savoir in-fine, qui va devoir payer ? (le tau d'endettement de ville étant devenu, incontrôlable).





© Mais, plus que les mots **MédiaChartres** à réalisé un reportage, sur ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui, « **des zones sinistrées** » aux allures d'après guerre, **extrait !**







route d'Orléans, barrée !



Pour [MédiaChartres](#), un mois d'octobre « ordinaire », à Chartres.

Karine Relin

INSATIABLES !



[MédiaChartres](#) soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



Indiscrétions de **MédiaChartres**, sur les représentants des **66 communes**, qui constituent le socle de « **Chartres Métropole** » avec un délégué par commune (fixé par arrêté préfectoral) et forme le « **Conseil communautaire** ». Ce dernier c'est réuni ce jeudi 12 septembre, salle Fulbert au sein du pôle administratif (Place des Halles à Chartres).

<https://www.chartres-metropole.fr/conseil-communautaire/seances>



Il est à noter, que **le Président** est (pour reprendre une chanson du duo, Stone et Charden) comme le prix des allumettes ... **il ne change pas, et ce, depuis sa création ! Les objectifs non plus d'ailleurs [...]**

Il aura fallu les conseils avisés, dans le dernier rapport de la cours régionale des comptes (**CRC**), pour enfin rationaliser (en les mutualisant), « **certaines dépenses publiques** ». mais le compte n'y est pas, par de nombreux aspects, des dépenses et investissements du regroupement des maires ou adjoints, sur la réelle utilité de certains investissements, qui profitent le pus souvent et le plus, directement ou indirectement, à la seule commune de Chartres ville, et à ses « amis-es » !

Souvenez - vous

: <https://mediachartres.fr/2022/07/19/sem-spl-la-saga/>



Les attributions des subventions aux autres membres de l'Agglo, s'opèrent en fonctions de plusieurs critères. Selon les sources de **MédiaChartres**, il devient insupportable pour une majorité, de voir la « **soumission** » et le « **copinage** », obtenir les plus grosses.

Les investissements et travaux du **BTP**, doivent forcément être réalisés par les sociétés (cliquez) « **partenaires** », condition Sine-qua-non, imposée par le vote de la garde rapprochée du président.



Les nombreux satellites de **Chartres et Chartres métropole**, permettent un endettement constant et exponentiel, grâce à un habile « **jonglage financier** » d'une structure à une autre, un système bien rodé, qui permet à **un des 15 vices présidents** (il faut au moins cela), d'annoncer un bilan positif pour la Sté qu'il pilote et qui voit « **enfin** » la lumière ?



Mais de la, à se prendre pour **John Belushi**, dans le film Les « **Blues Brothers** », il ne faut peut-être pas exagérer !

(si vous voulez, vous aussi, voir la lumière ?)

<https://www.facebook.com/GulliTV/videos/les-blues-brothers-voient-la-lumi%C3%A8re-les-blues-brothers/434264806013911/>

<https://www.societe.com/societe/chartres-developpements-immobiliers-806220091.html>



Le quotidien local, entièrement dévoué aux actuels élus-es, à relaté (**version édulcoré**) « **une partie de la réunion** », dans son édition du samedi 14 dernier en page 8. L'avantage pour les rédacteurs/pigistes et autres, c'est que les articles arrivent désormais, livrés « **clé en main** » à la rédaction, qui n'a plus qu'à faire un « **copié/collé** » .

Les noms des satellites de l'Agglomération, figurent en bas de page, mais **pas les noms des personnes qui les gèrent** (adjoints-tes de mairies) qui disposent ainsi, de substantiels et confortables revenus de salaires complémentaires, mais ... **es bien légal ?**

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/comprendre-elections/pour-qui-je-vote/comment-cumul-des-mandats-est-il-limite>

Pour **MédiaChartres**, il ne fait pas de doute, que dans le contexte politique et la situation financière de la France, (et malgré l'élaboration du budget 2025 de M. Attal), **sans augmenter les impôts** ? notre pays va traverser une grosse zone de turbulence financière, sur une longue période, qui va inexorablement avoir des répercussions, à moyens termes, sur les dotations aux collectivités locales, et un millefeuille qui va peut être finir par ressembler à une crêpe Bretonne.



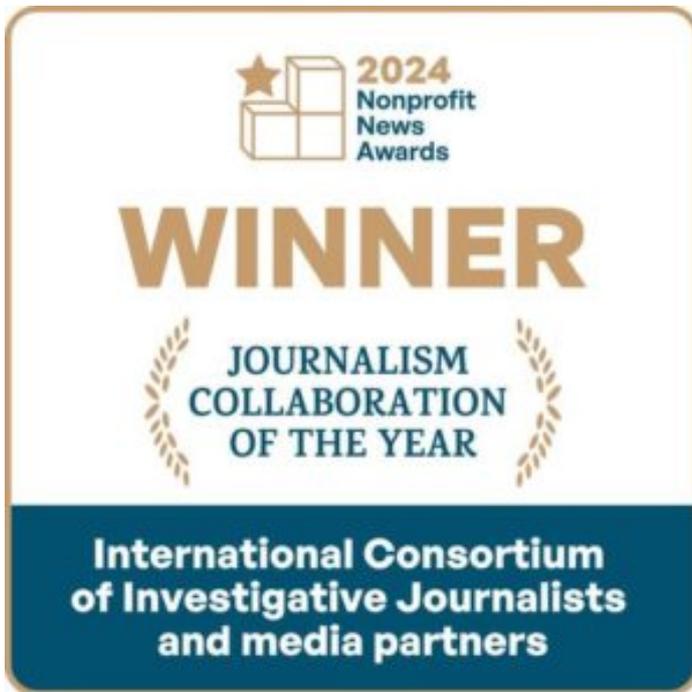
<https://www.touscontribuables.org/les-combats-de-contribuables-associes/les-collectivites-locales-dependent-toujours-plus>

Certes, ce n'est pas la crise de **1929** ou **2008**, mais cela y ressemble et généralement, les mêmes problèmes, produisent les mêmes effets, une **austérité maximale** d'un gouvernement...provisoire.



Sylvie Muller

Et [MédiaChartres](#) se réjouit;



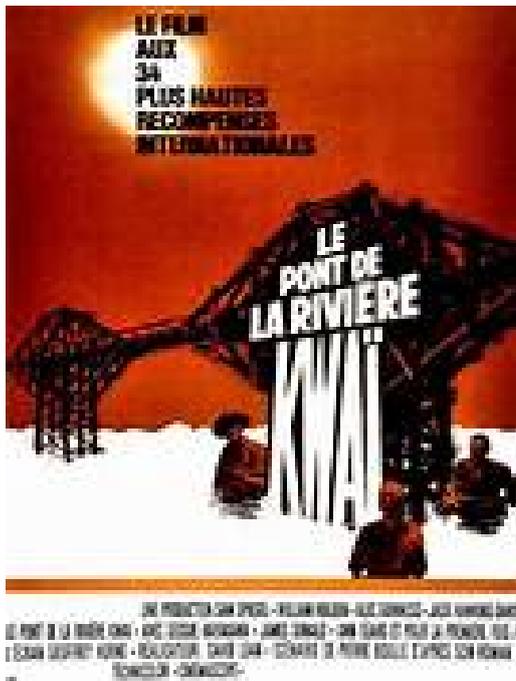
DESTRUCTION !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

MédiaChartres et les cinéphiles connaissent, les nombreux films faisant référence au mot « **PONT** », le plus connu étant sans conteste,

celui-ci :



Mais à Chartres, un pont n'est pas loin de lui ravir la vedette.

Peut-on faire n'importe quoi et n'importe comment, aux abords de sites classés ou historiques ?

Même quand on est **une filiale** de la mairie ou de l'agglomération (**SEM, SPL et autres**), qui se délivre (à elle même) ses permis de démolir et de construire, qui réalise ses fouilles archéologiques et valide ses « **propres dossiers** », qui rachète des biens privés (ORI et autres), transforme d'autorité, des espaces publics en biens privés, qui modifie le **PLU** à la demande, **etc.** ! – Mais, ne sommes-nous pas, jamais aussi bien servi, que par nous-mêmes ?



- Les sites protégés sont des espaces géographiques qui font l'objet d'une réglementation spécifique pour assurer la conservation de la nature et du patrimoine¹². Il existe 3 types de sites protégés en France :¹

- Les abords des monuments historiques, qui sont soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France pour toute modification, (qui engage sa responsabilité).
- <https://www.bing.com/search?pc=MOZI&form=MOZLBR&q=architecte+batiment+de+france+Chartres+28000>
- [Les sites patrimoniaux remarquables, qui regroupent les anciens secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine³⁴.](#)
- [Les sites classés ou inscrits, qui sont reconnus pour leur intérêt scientifique, pittoresque, artistique, historique ou légendaire⁵.](#)



Une question, que ne cherche même plus à se poser, « **le club** » de **la mairie et de l'agglomération de Chartres**, dans ses innombrables **frasques délirantes immobilières**, ainsi, que **les sociétés de BTP réalisatrices** (régulièrement et toujours les mêmes) !



Les sociétés « **fétiches** » des décideurs [...], **c'est tout... sauf du hasard** ! D'après nos sources, les « **commissions** » « **rétrocessions** », « **cadeaux** » (en tous genres), « **cash** » **etc.**, rien n'échappe à la vénalité des donneurs d'ordres ! Mais dans une même mesure, rien n'échappe non plus aux

services de l'État chargés de « **débusquer** » les profiteurs des « **systèmes** » (y compris, les comptes ouverts dans les paradis fiscaux), alors quand en plus, ils reçoivent un gros coup de mains par le biais de **signalements**, c'est le **jackpot assuré** ! <https://www.ccomptes.fr/fr/communiqués-presse/la-chambre-régionale-des-comptes-pays-de-la-loire-donne-la-parole-aux-citoyens>

PARQUET
NATIONAL
FINANCIER

AFA
Agence Française Anticorruption

HATVP

HAUTE AUTORITÉ
POUR LA TRANSPARENCE
DE LA VIE PUBLIQUE

Cour des comptes



Chambres régionales
& territoriales des comptes

À SAVOIR, POUR RAPPEL ET IMPORTANT :

<https://www.ccomptes.fr/fr/communiqués-presse/la-chambre-regionale-des-comptes-pays-de-la-loire-donne-la-parole-aux-citoyens>



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le projet est en tête du maire/P. de l'Agglo (et de lui seul), histoire de ne pas être à la ramasse d'autres villes Françaises, imaginez... Chartres avec : une piscine olympique, un complexe couvert multifonctions (dernière génération), un parc des expositions flambant neuf, et des déplacements urbains en « **pédalos** », ça ne cadrerait pas ! De quoi être la risée, in the Word (CQFD).



BHNS



D'où les incalculables (en nombres et en coût) chantiers et travaux, du futur bus à haut niveau de services ? (un genre de **mini-mir**, en sorte), il faudra certainement prévoir un coût d'accès, à « **super bus** », plus élevé que celui qui fait la même chose aujourd'hui, la durée de l'amortissement des travaux, de l'achat des véhicules, des formations, s'étalera sur des décennies et aux frais... des contribuables.



Conflits d'intérêts



À noter, que pour l'achat des véhicules de services et de matériels, certains sont gratifiés, en qualité « **d'apporteur d'affaires** », d'une rémunération allant de « **3 à 5%** » du montant global de la commande (**déclarée, or not ?**)



La société de **BTP** qui réalise le chantier **Porte**

Morard/boulevard de la Courtilles, cumule les gaffes ! Aucun signallement visible, indiquant aux piétons qu'ils vont tomber dans un cul-de-sac, sur le trottoir devant le Château d'If, car aucun passage protégé provisoire n'a été mis en place, le piratage (raccordement électrique) devant la porte d'entrée du Château, et le plus inimaginable, aucune étude de sol, de recherche de plans ou de vérification de la part de l'architecte de la société (si toutefois, il en existe un ?).





Perforer les bords de l'Eure, pour implanter des tubes de 13 mètres de longueur et de 50 cm de diamètre, devant servir à supporter la future passerelle en bois, sûrement destinée à mieux apprécier les boulevards bétonnés de la Ville ? Mais percer un trou sur une cavité (**pourtant bien visible**), met en péril la structure du pont d'accès au Château, qui menace de s'effondrer ? La voûte a été provisoirement maladroitement étayée, les propriétaires ont fait réaliser un constat d'huissier, et auraient bien aimé être informés en détail (au minimum), de **l'ensemble** du projet.



©

Pour rappel :
<https://www.village-justice.com/articles/Acces-riverains-publique-liberte,10370.html>

indemnisations :
<https://www.lemoniteur.fr/article/quelle-indemnisation-est-prevue-pour-le-riverain-d-un-chantier-d-ouvrage-public-qui-subit-des-nuisances.1297729>

Des solutions sont à l'étude (en catastrophes), peut-être par « **un adjoint de la mairie** » , (architecte de profession ?).

Pour **MédiaChartres**, les « **affaires** » se cumulent, chaque jour d'avantages et devraient, en toute logique, se terminer **très vite !**



À VOIR...



Martine Leroy

TRÈS CHERS...

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



MédiaChartres tient à rendre « **hommage** », à l'inventivité des services financiers de la ville de Chartres et de son agglomération. Car ils peuvent se targuer d'être les inventeurs de nouveaux métiers et champions de l'innovation !
(*)



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE-VAL DE LOIRE** 

[19 Rue Théophile Collet, 45000 Orléans ·
02 38 24 09 24](#)



Les efforts pour faire passer les dépenses et autres investissements (**de plus en plus énormes**), injustifiables et sans véritable caractère d'urgence, sont sans limites, mais pour avoir une meilleure idée de la situation (**désespérée, mais... pas grave ?**), un résumé de nos confrères de **FR3 Centre** :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/le-prix-du-parking-a-chartres-est-superieur-a-celui-de-monaco-la-politique-budgetaire-de-la-ville-cristallise-les-critiques-2957078.html>

Tous les maires, n'ont pas la même vision du « bien-être », des administrés :

https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/la-moitie-de-mon-salaire-finit-dans-les-parcmètres-la-hausse-des-tarifs-de-stationnement-excede-les-commerçants-de-strasbourg-2766874.html?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2NmbsLdmgQR5X4e5kNpDX22n-N9GP5Q9gvMpT828MjtkdMHXK5I4TqBFQ#Echobox=1683265055-4

et à contrario :



https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre/chateauroux/on-voulait-redonner-un-souffle-aux-commerçants-le-prix-du-stationnement-en-ville-de-chateauroux-va-baisser-2969678.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=centre-val-de-loire&at_offre=4&at_variant=V2&at_send_date=20240516&at_recipient_id=459386-1693003810-0263f21b



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

et pour mieux cerner les contours (avantages et inconvénients) de la ville de Chartres, vous pouvez consulter le rapport de l'Insee, paru le 27/06/2024 :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-28085>



(*) Revenons au sujet principal du moment, la création de postes de » **thanatopracteur financier**« à Chartres/Agglomération. Ils interviennent sur les comptes Publics, pour les rendre « **présentables**« , (comme les vrais, sur les défunts) :

<https://sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-concours/liste-des-concours-et-examens-par-ordre-alphabetique/article/thanatopracteur-examen-d-acces-au-diplome-national>

Il suffisait juste d'y penser !



MédiaChartres, Révision :

https://www.fallaitpasfairedudroit.fr/images/files/Finances%20publiques/Finances%20locales/Ressources%20et%20d%C3%A9penses%20locales/Les_emprunts_et_la_gestion_de_la_trsorerie_des_collec tivits_locales.pdf

Pour aller plus loin :
<https://news-contribuables.org/index.php/component/acym/archive/45754-collectivites-nos-petitions-remises-a-boris-ravignon?userid=910037-05032699&tmpl=component>

Interminable sujet, créant : ambition, jalousie, perversion, fraude, malversation, crime et autres « *réjouissances* » du même ordre !



Moujib Kada

FOLIE (S)

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

MédiaChartres a constaté d'incroyables paradoxes, entre les lois, les espérances... et la réalité.

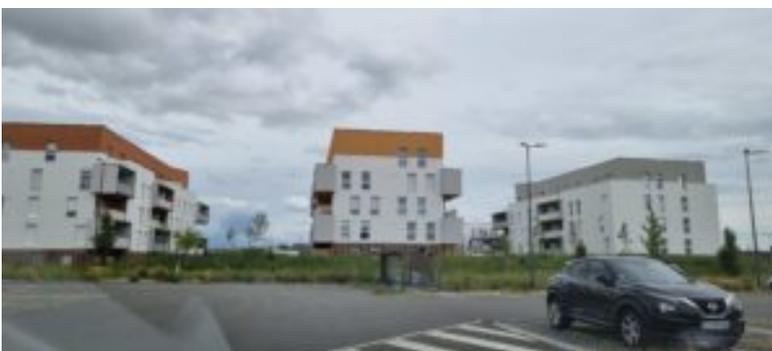


Chartres et son Agglomération, ne font aucun cas du devenir des générations futures et du bien-être de la population, seul compte... le profit !

- L'artificialisation est définie dans l'article 192 de la loi Climat et résilience comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage ».
- <https://www.vie-publique.fr/loi/288650-loi-20-juillet->

2023-accompagnement-elus-contre-artificialisation-sols

Les méga-constructions (ghettos) se multiplient, MédiaChartres visite un panel, en photos :







<https://www.facebook.com/watch/?v=456575210663516>

<https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=artificialisation+des+sols+lois&mid=AF5EC4666769753F0B57AF5EC4666769753F0B57&FORM=VIRE>

À Barjouville (Agglomération de Chartres), dernière l'hypermarché Leclerc, un bâtiment de **8200 M²** est en train de sortir de terre, le promoteur possède déjà de nombreux autres bâtiments de même type sur toute l'agglomération.

Ce qui tant à prouver que les lois, où les bonnes résolutions, ne changerons rien à l'appétit gargantuesque et vorace des promoteurs privés ou institutionnels.



Le Monde fait la course aux profits, mais la planète ☐ risque de ne pas apprécier et (tôt ou tard) de se venger.

Média Chartres reste dubitatif, devant autant d'inconscience, de mépris et de cupidité.

Albert Einstein



*Deux choses sont infinies : l'Univers
et la bêtise humaine. Mais en ce qui
concerne l'univers, je n'en ai pas
encore acquis la certitude absolue.*

La Pensée du jour (25

Sandra Michelle

H.P.I ...

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



Pour [MédiaChartres](#) et les inconditionnels des feuilletons télévisés, le sigle **H.P.I** se traduit, d'ordinaire, par **Haut Potentiel Intellectuel**. Dans certaines situations, bien précises, cela peut également avoir une tout autre signification, à l'exemple de ce qui se passe régulièrement au cours des interventions verbales du **maire de la ville de Chartres, et président de l'agglomération (...)**





H.P.I peut alors signifier (légitimement) **Haut Potentiel Ironique**, car ce dernier, ne peut visiblement pas contrôler ses pulsions, il ne résiste **JAMAIS** au besoin de traiter et ridiculiser, les personnes qui ne font pas partie de sa « **cour**», de les humilier, fleuretant souvent avec la diffamation : La diffamation est une atteinte à l'honneur ou à la réputation d'une personne ou d'un corps par des propos ou des écrits¹²³⁴. Elle est punie par la

loi du 29 juillet 1881 et par le code pénal¹⁴. s sanctions sont Leplus sévères si la diffamation est publique, vise des autorités publiques ou a un caractère raciste ou discriminatoire². La personne diffamée peut porter plainte et demander réparation²



Que ce soit lors d'un conseil municipal/d'agglomération, où durant les réunions de Quartiers, l'homme ne peut s'empêcher de décocher des flèches acerbes, en directions des contradicteurs (de plus en plus nombreux) ! Donnant ainsi à chacun-e, la possibilité d'apprécier sa vision (toute particulière et personnelle) de la

Démocratie.

ARROW



Dernier conseil municipal ou le carquois du maire était, une fois encore, bien remplie !

À voir en replay :

<https://www.chartres.fr/conseil-municipal-en-direct/>

Il serait peut-être, plus que temps (+ de 20 ans), de prendre des cours d'élocution Public, d'élégance et de self contrôle, comme sont censées l'imposer les diverses et nombreuses fonctions, du « **personnage** », dont la réputation n'est plus à faire, et cela, bien au-delà des frontières du Département d'Eure-et-Loir.

Rien ne peut excuser, ***l'arrogance et le mépris***, surtout de façon chronique et même... malade. **MédiaChartres** s'interroge sur ce type de comportement, qui rappelle beaucoup le profilage de Monsieur **Trump**, aux États-Unis, et pour de **très nombreuses raisons**...



Si dans un cauchemar, où dans un mauvais film, de série (Z), il avait été élu **président de la République**, se serait-il adressé à la nation, de la même manière ?



<https://www.revuepolitique.fr/jean-pierre-gorges-le-prochain-president-cest-moi/>

Décidément, le respect et la politique sont difficilement compatibles, voire irréconciliables, et ce n'est certainement

pas l'actualité du moment, qui prouvera le contraire.

Les vœux de [MédiaChartres](#):

– Espérons juste, une prise de conscience, dans un avenir proche, afin d'éviter définitivement d'avoir à subir ce « genre » de comportement et de pitoyable spectacle, totalement **inadmissible**.



Alice Cellier

Money is money !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



Avec le Printemps, **MédiaChartres** fait un « flashback en 1930 » , pour la chanson du film « **Le chemin du Paradis** ». Le titre « **Avoir un bon copain** » résume et illustre à lui seul le sujet suivant !

<https://www.youtube.com/watch?v=Ln2eANvcXLM>

Combien gagne mensuellement, maire/conseillers municipaux, Président/vice-Président d'Agglo, etc. Les indemnités de fonctions brutes (...) sont encadrés, entre autres, par un souci de transparence, par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, art. 92 a créé des dispositions codifiées à :(Art. L. 5211-12/ L 2123-23/ L. 2511-35/L. 2123-24-1-II du Code général des collectivités territoriales) **CGCT**.





CHARTRES
MÉTROPOLE

Sources :

<https://www.chartres.fr/equipe-municipale/les-adjoints-conseillers-delegues-et-municipaux>

<https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/les-elus>

<https://www.seine-et-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/59144/494098/file/Fiche%20n%C2%B09%20-%20Indemnit%C3%A9s%20de%20fonction%20des%20%C3%A9lus.pdf>

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/le-regime-indemnitare-des-elus>



En vigueur à ce jour : maire d'une commune de 20.000 à 49.999 habitants, **3.699,47 €**, adjoints (population idem) **1.356,47€**

(Chartres compte 38 752 habitants).

Agglomération, population de 100 000 à 199 999 habitants,
Chartres Métropole regroupe 66 communes pour 136 800 habitants

Nous parlons ici, d'Indemnités de fonctions (jamais de salaire ?), pour le président, **5 960,26 €**, vice-président, **2 712,95 €**

Attention, il convient d'ajouter à ces chiffres, les avantages en nature où divers (restauration, transports, frais d'avocats, véhicules, et même des réductions dans certains magasins en lien de parenté avec des Élus), les « petits » où « gros » cadeaux (*sous diverses formes*) sont une tradition, auquel s'ajoutent les indemnités fonctionnelles (ou autres), **et ce n'est jamais assez, pour preuve :**

https://www.senat.fr/fileadmin/Office_et_delegations/Collectivites_territoriales/Actualites/v3_L_essentiel_-_Regime_indemnitaires.pdf



Certains Élus/Élues, sont également dirigeants/employés par les **sociétés satellites de la Mairie ou de l'Agglo**, et **gracieusement rémunéré en conséquence**. Le plus étonnant, est : que les déclarations de ressources, pourtant **obligatoires** de ses personnes, auprès de la HATVP **-lien ci-contre-** (**haute autorité pour la transparence de la vie Publique**), ne sont pas

**ENQUÊTE
EXCLUSIVE**

à jours, ou pire, **inexistantes** ? – Une communauté d'agglomération de communes, peut avoir, jusqu'à **15 vice-présidents** (maximum), **Chartres Agglo** se positionne dans cette configuration, en remerciant ainsi, les personnes (**non pour des compétences, pour certains**), mais bien pour « **dévotions et services rendus** » et pour les autres, les

critères de nomination son divers : la fidélité, les carnets d'adresses, la discrétion, la totale soumission (aucun écart n'est accepté, sous peine de sanctions), certains en ont déjà fait les frais. Le **président de l'Agglo** se plaint d'ailleurs à le rappeler dès que possible, toujours avec une bonne dose d'ironie !



Exemple :

<https://www.facebook.com/ladislavergne/videos/2727517364061984>

Intouchable et indestructible . . .

<https://www.youtube.com/watch?v=hV1SCZi6mXk>

MédiaChartres ferme la « parenthèse » en rappelant qu'il s'agit, dans tous les cas, **d'argent Publics**.

Clara Hirsch

The logo for 'infoplus' features the word 'infoplus' in a bold, black, sans-serif font. A thick, green, curved line arches over the letters 'i' and 'p', resembling a stylized 'i' or a swoosh.



**Contribuables
Associés**

Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts!

<https://www.touscontribuables.org/>

Extrait : (ci-dessous)

**Ce n'est pas en multipliant
les élus qu'on gère mieux un
pays.**

C'est pourtant *exactement* ce
que la France a fait et
continue de faire.

L'INTERCOMMUNALITÉ

: LE COUP DE GRÂCE.



L'intercommunalité, c'est le "machin" par excellence : incompréhensible, inutile, dépensier et intouchable (...)

Comme l'explique François Lainée, spécialiste en analyse de données et expert des finances publiques, le cancer de l'intercommunalité est une véritable prise en tenaille pour le contribuable :

<https://www.touscontribuables.org/les-combats-de-contribuables-associes/francois-lainee-les-intercommunalites-sont-un-echec-retentissant-bien-camoufle-par-les-pouvoirs>

- Ce nouvel échelon n'a servi qu'à **dédoubler** des compétences communales déjà existantes, justifiant de **nouvelles dépenses** et de **nouvelles embauches**.
- En prime, ils se sont arrogés le droit de lever de l'impôt (*encore un*) alors que **personne ne les avait élus !**



Suppression de toutes les intercommunalités ou communautés d'agglomérations et communautés de communes, qui ne servent à rien, qui coûtent cher et qui ralentissent le développement économique.

**Ces élus qui nous coûtent
ÇA SUFFIT !
« un pognon de dingue » !**

MédiaChartres, soutient les actions de l'Association « **Contribuables Associés** » MAIS, uniquement celles visant à dénoncer ou défendre les injustices, et en aucun cas, partage les opinions politiques de cette dernière (CQFD).

AGGLO !



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



Dans le dernier (N° 127) de « **Votre Agglo** », **MédiaChartres** a été attiré par l'article publié page 86, dans le cadre des tribunes libres (?) sauf pour les administré-es, qui n'ont toujours **AUCUN** droit de s'exprimer, dans les magazines de : Chartres et des autres communes (Agglomérations) qui sont pourtant, entièrement payer avec leur argent.

Article, rédigé par un groupe politique de l'opposition

(**Chartres écologie**), qui y fait directement allusion, à l'actualité, concernant le malaise et la révolte du monde paysans Français.

<https://www.calameo.com/read/00008568360f08cdc75a6>

Le maire de Lucé envisage d'annexer puis d'aménager 38 ha de terres agricoles situés à l'intérieur de la rocade et sur la commune d'Amilly.

En tant que YP de Chartres-Métropole, il a conduit le Plan Alimentaire Territorial qui, comme partout, conclut à la nécessité de préserver, diversifier et développer les capacités locales de productions nourricières dans le but de contribuer à la résilience de notre territoire.

Or, il semblerait que les décisions opérationnelles, celles qui déterminent vraiment la politique à l'œuvre, sont à l'opposé de cette ambition d'intérêt général :

- Extension urbaine consommatrice de terrains fertiles à Amilly comme aux confins de Sologne pour le parc des expositions
- Suppression de la dernière zone à vocation agricole dans le dernier PLU chartain
- Soutien au projet d'autoroute stérilisant 680 hectares de champs productifs
- Production collective dans une méga-cuisine (12 000 repas/jour) difficilement accessible aux producteurs locaux.

La stratégie alimentaire que nous proposons de construire en 2025 sera porteuse de sécurité, de santé et de protection de la biodiversité et de la qualité de l'eau potable :

- Développement du maraîchage (à Poitiers, dix jardiniers de la ville sont devenus maraîchers et cultivent des potagers communaux au profit des cantines et du CCAS) et des filières de transformation et de distribution en circuits courts.
- Agriculture biologique autour des zones de captage d'eau (comme à New-York et Munich)
- Fertilisation par le traitement intégré des déchets organiques des habitants. À Nantes, les maraîchers sous contrat avec la ville sont aussi maître-compositeurs au pied des immeubles.
- Reconstitution d'une ceinture vivrière privilégiant la poly-culture-élevage.

Au croisement des cultures, de la santé, de l'emploi, du partage et de notre sécurité collective, l'alimentation est un axe fort de notre vision d'une agglo de villes et villages solidaires. Que les décideurs d'aujourd'hui cessent de brader et stériliser les espaces agricoles qui nous seront bientôt plus précieux que jamais !

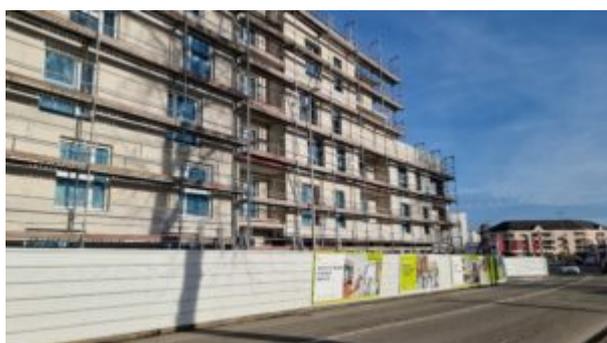
Ce qui nous ramène également, à l'un des articles précédents de **MédiaChartres**, ayant thème à « l'artificialisation des sols », au détriment des surfaces cultivables et de celles et ceux qui, à notre époque, en survive !

Pas d'argent pour les paysans, la médecine, mais pour les promotions immobilières, pas de « crise » !

<https://www.leparisien.fr/immobilier/immobilier-apres-une-chute-historique-des-ventes-les-prix-devraient-baisser-en-2024-16-01-2024-M4ZEHNN37ZCEJDYTF6QBSQFTLA.php>

et qui ne doute de rien et surtout pas de lui-même,

https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/l-annee-de-tous-les-chantiers-pour-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges_56693952.html









Et qu'importent les vestiges et les souvenirs !



MédiaChartres

Les « **BÉTONNEURS** » sont sur tous les fronts, comme sur le **Boulevard Foch**, où le massacre continu en toute quiétude et avec la bénédiction, des dirigeants des satellites de la ville et de l'Agglo, qui en sont aussi les dirigeants-es, très gracieusement rémunérés-es, et cependant ne figurants pas dans les déclarations de ressources de l'**HATVP** ?

HATVP 

HAUTE AUTORITÉ
POUR LA TRANSPARENCE
DE LA VIE PUBLIQUE

<https://www.hatvp.fr/resultat-de-recherche-avancee/?dep=28&geo=1>

Le site, accueil :
<https://www.hatvp.fr/resultat-de-recherche-avancee/?dep=28&geo=1>

Tous affirment, (la main sur le cœur) que ces travaux contribuent à « l'embellissement » de la ville, et n'a d'autre ambition, que de vouloir notre bonheur [...]



défiance ?

Humour, où

Sylvie Muller

« ZUP », ALORS !



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



Les projets pharaoniques des promotions immobilières sur Chartres et son Agglomération, semblent remis en question ?

MédiaChartres à relevé dans le quotidien local, qui se faisait « **l'écho** » (en date du **23/01/2024**) des graves difficultés pour la ville et ses satellites, de poursuivre le projet de réaménagement du quartier nord (**la Madeleine**). Plusieurs promoteurs, partenaires de la première heure, s'étant désengagés du projet, face à l'incertitude et au contexte actuel du **BTP** en pleine crise*.



*Un promoteur local avait déjà « **troqué** » son permis de construire, rue **Noël Balay/Famin**, au profit d'une filiale de la ville (*mystère en*



cours de résolution) ! Mais, rien d'affolant pour les élus-es, qui poursuivent inexorablement leurs « **engagements** », auprès des sociétés de **BTP** !



Le boulevard Foch, en pleine mue.

Nous y reviendrons bientôt.

Il est d'ailleurs précisé, qu'un revirement vers des actionnaires privés, était déjà trouvé (?) sans donner, bien sûr, d'autres détails. Sauf d'indiquer, que le permis de construire, avait déjà été validé, par... l'adjointe à l'urbanisme, elle-même ! Créant de surcroît, et une fois de plus, un sérieux **conflit d'intérêt**.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000028057466>



Pourtant, dans les archives de **MédiaChartres**, figure les preuves, d'avance (s) de trésorerie de la ville, à sa **SPL Chartres aménagement**, pour un montant de : **3,5 M €**, sans oublier les **500 000 €** à la **SPL aménagement « Ilot Courtille »** et en prime, la délégation de la ville à son profit !

Sources :

Exemples de projets portés par la SPL Chartres Aménagement

Plusieurs projets d'équipements phares du territoire chartrain sont portés par la SPL Chartres Aménagement :

- **Pôle Gare (Chartres) : 80 M €**
- **Plateau Nord Est (secteur de l'aérodrome / La Madeleine) : 57 M€**
- **Jardin d'entreprises (Chartres, Nogent-le-Phaye et Gellainville) : 34 M €**
- **Pôle ouest (Mainvilliers) : 33 M €**
- **La Roseraie (Chartres) : 13 M €**

Dates et chiffres clés de la SPL Chartres Aménagement

- La SPL a été créée le 7 septembre 2009. Le capital social de la SPL est de 5,85 M€. Il est détenu à hauteur de **53,7 % par la ville de Chartres**, de **46 % par Chartres Métropole** et de **0,3 %** par quinze communes membres de cette communauté d'agglomération.
- Son président directeur général est **Franck Masselus**, adjoint aux finances de Chartres métropole et de la ville de Chartres. Il a succédé à Jean-Pierre Gorges à cette fonction le 15 mai 2014. La société emploie **32 salariés**.
- Sur un **chiffre d'affaires de 26,8 M€**, elle enregistre un **déficit brut d'exploitation de -1,6 M€**. La dette de la SPL représente **147 M€**. Les capitaux propres représentent à peine **4 à 5 %** des dettes portées au bilan.

Détails, (cliquez sur le lien, ci-dessous).

https://www.ccomptes.fr/system/files/2022-05/Fiche-MEMENTO_SPL_Chartres-19-05-2022.docx.pdf

Problème (question), qui sont les dirigeants des « satellites » de Chartres et Chartres métropole ?

Réponse :(en partie)

https://www.chartres-amenagement.com/qui-sommes-nous/#conseils_administration

Vous avez du mal à suivre ? pas de panique, **Chartres métropole** va « **essayer** » de vous expliquer, et de vous « **convaincre** » de façon dithyrambique, de toutes ses bonnes actions et des bienfaits, décidés et (fait) votés, par... . .



**CHARTRES
MÉTROPOLE**

Son président et collaborateurs-trices !

<https://www.chartres-metropole.fr/actualites/detail/quest-ce-que-chartres-amenagement>

<https://www.societe.com/societe/chartres-amenagement-514950104.html>

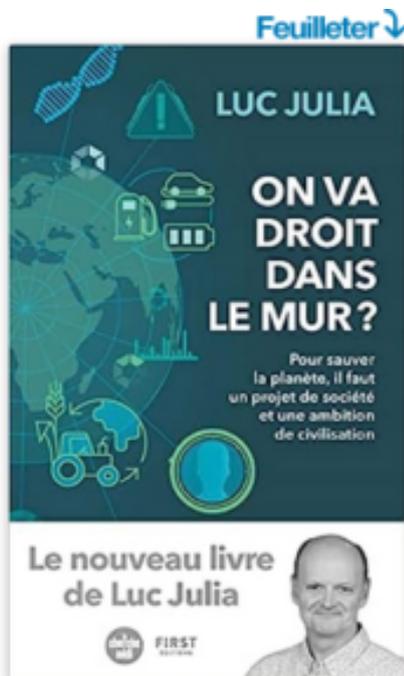


– 2024 va-t-elle signer la fin de l'âge d'or du BTP ?

https://www.francetvinfo.fr/economie/entreprises/batiment-un-secteur-en-grande-difficulte_6313554.html

Ce qui, pour **MédiaChartres**, serait un *–parpaing–* dans la chaussure de beaucoup de promoteurs !

En résumé, tout va pour le mieux, dans le meilleur des mondes, (et la meilleure des villes/Agglomération).



C'est un comble, pour les promoteurs (...)

Martine Leroy

– Luc Julia, co-créateur de Siri, présente son livre « On va droit dans le mur ? »

PASSE-PASSE !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.





Ce n'est pas l'annonce de l'arrivée « **prochaine** » d'un troisième scanner (?) qui va apaiser la détermination de l'ensemble du personnel hospitalier à bout de souffle, qui appelle les pouvoirs publics à prendre conscience de l'état d'extrême **URGENCE**, de la dégradation de la situation, **qui empire chaque jour et devient intenable !**

Scandale



Les hôpitaux sont désormais des entreprises, la rigueur est de mise et les économies obligatoires (rentabilité oblige !), **et tout cela, au détriment des patients et du personnel.** Aucune explications logique et rationnelle, ne peut justifier cet état de fait ! sauf « **peut-être** », l'éternelle course aux profits et à l'enrichissement !

https://actu.fr/economie/le-capitalisme-au-service-des-ultra-riches-oxfam-denonce-l-enrichissement-des-milliardaires_60563767.html

[https://www.mediapart.fr/journal/france/180124/indispensables-mais-menaces-les-medecins-et-rangers-alertent-sur-leur-precarite?utm_source=quotidienne-20240118-203859&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20240118-203859%20&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/france/180124/indispensables-mais-menaces-les-medecins-et-rangers-alertent-sur-leur-precarite?utm_source=quotidienne-20240118-203859&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20240118-203859%20&M_BT=1654172231343)



ENQUÊTE EXCLUSIVE

MédiaChartres a longuement enquêté, sur un « système » mis en place et bien rodé par **Chartres Métropole**, aidé par, le **Conseil départemental**, pour pousser les -adhérent- à suivre les « recommandation » qui sont « suggérées à l'oreille des maires », concernant les gros travaux et promotions immobilières à réaliser sur leur commune.



CHARTRES
MÉTROPOLE



Moyennant des subventions aux communes ayant accepté le « **PACTE** » et, explicitement, bénéficié de « **largesses financières** », allouées pour diverses raisons (?), en contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à faire appel aux entreprises « **chaudement préconisées** » par **Chartres Métropole**, **et cela se vérifie partout**, ou le terme « **aménagement** » où « **cœur de ville où village** » est régulièrement énoncé et après (**systématiquement**), une révision du **PLU** (plan local

d'urbanisme), permettant à certaines sociétés (**toujours les mêmes**), de construire davantage, et de faire appel aux **mêmes sous-traitants**, pour la viabilisation, le terrassement, et autres corps de métiers ? Certaines, ont opéré un développement fulgurant en très peu de temps, et ceci, grâce en majeure partie à **Chartres Métropole**, ville de **Chartres** et ses nombreuses annexes (**SEM, SEMOP, SPL et autres**).



La question qui était en suspens et que **MédiaChartres** a résolue, était, comment **Chartres Métropole**, le **Conseil départemental** et les **maires** (**ayant accepté le deal**), trouvaient (trouvent) un intérêt, autre que celui d'embellir leur commune et faire plaisir aux administrés-es, tout en y trouvant (**aussi**) un intérêt . . . plus personnel (?) 

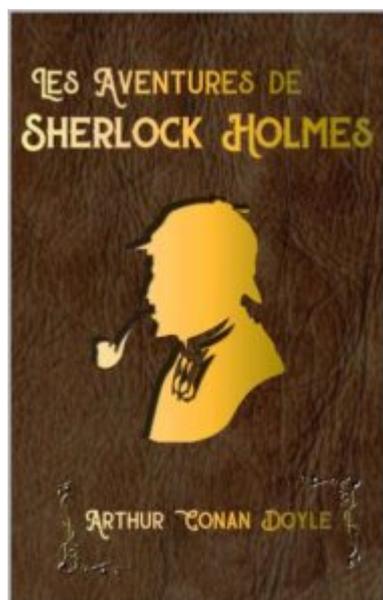
D'après les sources **MédiaChartres**, il se pourrait (très vraisemblablement), que les réponses soient révélées au grand jour, au terme des enquêtes du **PNF** (parquet national financier), l'**OCLCIFF** (l'office anticorruption), et des diverses **brigades financières**, actuellement en plein recoupement et auditions, suite à plusieurs signalements, une tâche qui s'avère ardue, mais pas insurmontable !

<https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75/adresser-une-plainte-ou-un-signalement>

<https://lannuaire.service-public.fr/gouvernement/1c5a66b0-a42b-4129-8957-18c9ce39535e>

<https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/fr/preparation-plan-national-lutte-contre-corruption-2024-2027-consultation-publique>

<https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/fr>



Les enquêteurs-trices, de **MédiaChartres**, prennent des **pseudonymes**, avec des références à la littérature,

exemple : (un des meilleurs) !

Alexandra Simoni